

Département  
du Nord

# VILLE DE CYSOING

Arrondissement  
de LILLE

## Délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2017

Ville de  
CYSOING  
Nomenclature

L'an deux mille seize le 30 juin 2017 à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 23 juin 2017, laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

8.1

Nombre de conseillers en exercice : 27

Ville de  
**CYSOING**

Étaient présents : DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, VANTIGHEM Jean Luc, MINET Denise, BOQUELET Alain, BOGAERD Éric, LEFEUVRE Laure, LABAEYE Danièle, FIQUET Alain, THOREL Mireille, DESMARESCAUX Martine, PRZEPIORKA Anne-Marie, CARPENTIER Guy, LESY Denis, MOAL Éric, ENNIQUE Renaud, DUFOUR Amaury, OLIVIER Patrick, DUMONT Françoise, OLIVIER Bernard.

2017/053

Étaient absents excusés : BOUDET Jean Louis (pouvoir MOAL Eric), GAILLET Marie Claire (pouvoir FIQUET Alain), DURIEUX Chantal (pouvoir DUMORTIER Benjamin), CARTON Béatrice (pouvoir ENNIQUE Renaud), TREHOUT Stéphane Laure (pouvoir DESMARESCAUX Martine), DEVILDER Marin (pouvoir DUFOUR Amaury), BOILEAU Pascal (pouvoir OLIVIER Patrick)

### POINT N 16 : Rythmes Scolaires

Monsieur le Maire rappelle la décision d'institution des nouveaux rythmes scolaires et plus particulièrement la mise en place d'une demi-journée supplémentaire de classe avec comme corollaire, la création des Nouvelles Activités Périscolaires.

À l'origine, la municipalité de CYSOING et le comité de pilotage avait décidé l'institution du samedi matin comme demi-journée supplémentaire.

Compte tenu des absences constatées le samedi, la municipalité et le comité de pilotage avait décidé de modifier le jour d'ouverture et de prévoir le mercredi matin comme demi-journée d'ouverture de classe.

Afin de satisfaire à ces nouvelles obligations la municipalité avait décidé la mise en place d'activités de qualité dont certaines de haute valeur ajoutée et une organisation permettant la rotation des élèves au sein des activités proposées d'une part, un encadrement conforme aux dispositions de la jeunesse et des sports d'autre part.

Depuis, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires des critiques ont toujours été émises tant sur les critères et le coût de la réforme que sur l'objectif visé d'un meilleur apprentissage des enfants.

Considérant l'ensemble des difficultés de ce dispositif, le Ministre de l'Éducation Nationale propose, par décret 2017-1108 du 27 juin 2017, à l'ensemble des établissements scolaires publics maternels ou primaires d'autoriser l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

En anticipation de la parution du décret, une réunion avec le corps enseignant et les associations de parents d'élèves est intervenue en mairie de CYSOING le jeudi 08 juin 2017.

Au terme de l'exposé de chacune des parties, il apparaît une volonté explicite et unanime de revenir à la semaine de quatre jours.

En conséquence, compte tenu de l'avis énoncé et du décret 2017-1108, il est proposé au conseil municipal de revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée scolaire 2017/2018.

vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 3 Madame DUMONT Françoise, Messieurs OLIVIER Patrick, BOILEAU Pascal

Le Maire,  
Benjamin DUMORTIER  
Signé le 05 juillet 2017

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication